

POSTE
<p>Branche d'activité professionnelle (B.A.P): G – Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention Famille d'activité professionnelle (F.A.P) : Prévention Emploi-type :G2C45 - Ingénieur-e de prévention des risques Corps : IGE Nature du recrutement : concours interne Nombre de postes offerts : 1</p>
AFFECTATION
<p>Etablissement : Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) Composante : Pôle relations et ressources humaines - Service santé au travail Ville : Pau</p>
MISSION
<p>Le conseiller de prévention a pour mission principale d'accompagner et de conseiller la direction dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels. À ce titre, il contribue à l'application des règles d'hygiène et de sécurité au sein de l'UPPA, en proposant des mesures concrètes et opérationnelles visant à améliorer la prévention des risques. Son action s'appuie sur une collaboration étroite avec les acteurs de la prévention, et le médecin de prévention de l'établissement, afin d'assurer une démarche cohérente et efficace en matière de santé et sécurité.</p>
METIER
ACTIVITES PRINCIPALES
<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller et assister la direction dans la définition et la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail • Piloter l'élaboration du document unique d'évaluation des risques et le suivi du plan d'action • Contribuer à la structuration et au déploiement de la politique santé, qualité de vie et conditions de travail de l'établissement (SQVCT) • Définir, coordonner, former et animer le réseau des acteurs de la prévention, notamment les assistants de prévention • Conseiller les directeurs de composante et responsables de service dans leur politique de prévention et de santé au travail • Contribuer à l'amélioration continue des pratiques de prévention en veillant à la bonne application des règles et à leur adaptation aux réalités de terrain. • Assurer et mettre à disposition la veille réglementaire • Contribuer aux missions du service de santé au travail, en articulation étroite avec le médecin du travail, notamment dans le cadre des actions en milieu de travail, en analysant les situations de travail, en identifiant des facteurs de risques et en proposant des mesures de prévention adaptées. • Contribuer à l'analyse et au suivi de situations individuelles et collectives à risques (RPS, VSS, signalements), en lien avec les acteurs concernés afin d'objectiver les situations et de définir des actions adaptées. • Contribuer au maintien dans l'emploi des agents et notamment ceux ayant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), en analysant leurs situations de travail, en identifiant les besoins et en coordonnant la mise en œuvre de solutions d'aménagement de poste. • Participer à l'élaboration du plan de formation en matière de prévention des risques • Concevoir, organiser et animer des actions de formation • Concevoir, déployer et faire évoluer les outils de prévention en accompagnant leur appropriation et en évaluant leur mise en œuvre pour en garantir l'efficacité. • Prévenir et anticiper les situations de crise, organiser la gestion des situations d'urgence • Emettre un avis sur les projets d'aménagement, de construction, d'achat de matériel ou d'équipements

- Participer à l'évaluation des besoins de formation hygiène et sécurité
- Contribuer à l'animation du dialogue social en matière de santé, sécurité et conditions de travail notamment en préparant, organisant et apportant son expertise à la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail.
- Participer au pilotage du budget du service de santé au travail et du pôle « relations et ressources humaines » (RRH), en assurant le suivi des crédits, l'anticipation des besoins et la cohérence des dépenses avec les priorités définies.
- Rédiger des bilans, rapports et documents d'aide à la décision.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- Interaction indispensable avec l'ensemble des acteurs de l'établissement.
- Activités exercées sur l'ensemble des sites de l'UPPA (Pau Bayonne Anglet Mt de Marsan et Tarbes)

COMPETENCES PRINCIPALES

CONNAISSANCES

- Normes et procédures de sécurité (connaissance générale)
- Réglementation en matière de prévention des risques (connaissance approfondie)
- Prévention des risques (connaissance approfondie)
- Méthode d'analyse des risques (connaissance approfondie)
- Méthodologie de gestion des risques professionnels (connaissance approfondie)
- Système de gestion de la sécurité (connaissance générale)
- Techniques de management (connaissance générale)
- Ergonomie au poste de travail, gestes et postures (connaissance approfondie)
- Marchés publics (connaissance générale)

COMPETENCES OPERATIONNELLES

- Définir des procédures et des règles (expertise)
- Appliquer les normes, procédures et règles (expertise)
- Établir un diagnostic (expertise)
- Encadrer / Animer une équipe (maîtrise)
- Animer une réunion (maîtrise)
- Rédiger des clauses techniques (maîtrise)
- Expliciter les besoins et les prioriser (expertise)
- Exprimer et structurer des idées (expertise)
- Transmettre des informations (expertise)
- Utiliser les outils bureautiques (maîtrise)

COMPETENCES COMPORTEMENTALES

- Maîtrise de soi
- Capacité d'adaptation
- Capacité de raisonnement analytique
- Sens de l'initiative
- Sens du travail en équipe

DIPLOME REGLEMENTAIRE EXIGÉ FORMATION PROFESSIONNELLE SI SOUHAITABLE

Domaine de formation souhaité : prévention des risques professionnels, Santé sécurité au travail

TENDANCES D'EVOLUTION

FACTEURS D'EVOLUTION A MOYEN TERME

Evolution prévisible de la réglementation santé et sécurité au travail
Émergence des risques psycho-sociaux

IMPACTS SUR L'EMPLOI-TYPE (QUALITATIF)

Développement des méthodes de management